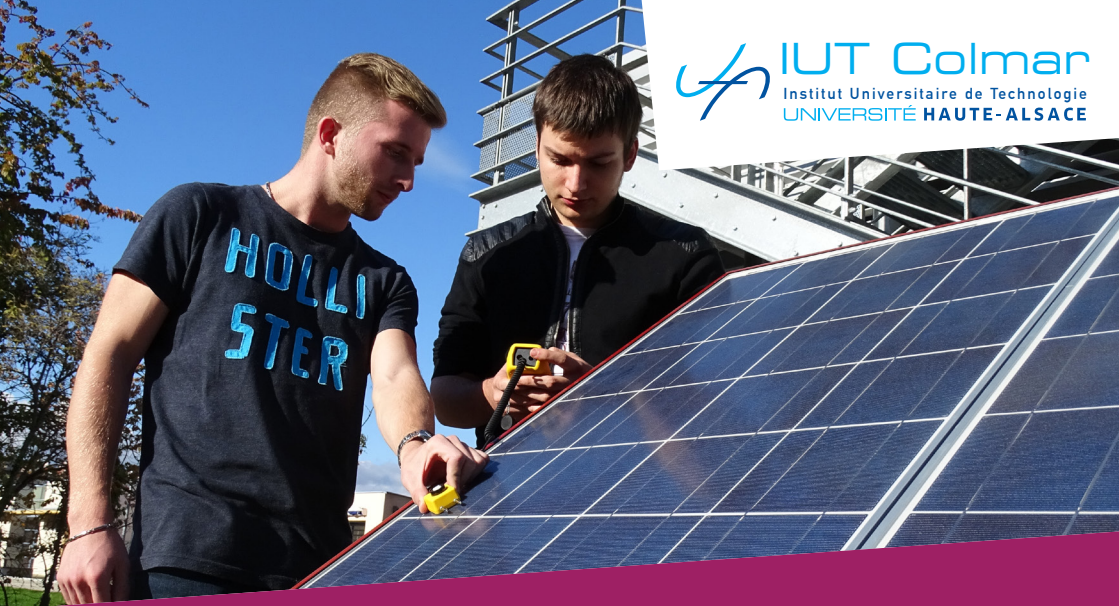




DUT EN ALTERNANCE
GÉNIE THERMIQUE ET ÉNERGIE





“Former des techniciens supérieurs à l’ensemble des activités relatives à la production, à l’utilisation et à la gestion de l’énergie”

LES MÉTIERS

- **Technicien de bureau d’études** : conception, choix et dimensionnement d’équipements et d’installations énergétiques ;
- **Chargé d’affaires en génie climatique** : prescription, négociation, réalisation, maîtrise d’œuvre ;
- **Exploitant** : maintenance et exploitation des installations énergétiques ;
- **Conseiller** : expertise, conseil, prescription ;
- **Assistant ingénieur** : recherche et développement ;
- **Technico-commercial** : assistance technique, conseil, vente, formation.

LES COMPÉTENCES VISÉES

- Limitation des besoins énergétiques (isolation thermique des parois, étanchéité à l’air des bâtiments, etc.) ;
- Optimisation de la production d’énergie et le choix de la technologie adaptée (pompe à chaleur, chaudière à condensation, écogénérateur, etc.) ;
- Maîtrise et la gestion de l’énergie (maîtrise des températures intérieures, régulation, isolation, éclairage basse consommation, etc.) ;
- Récupération d’énergie (ventilation simple/double-flux, récupérateur de fumées en sortie chaudière, etc.) ;
- Utilisation des énergies renouvelables (panneaux solaires thermiques, photovoltaïques, etc.).

L’ORGANISATION DES ÉTUDES

La formation est organisée sur quatre semestres à raison de trois unités d’enseignement par semestre.





La formation est constituée :

- **D'un cœur de compétences attendues** dans le domaine professionnel visé ;
- **De modules complémentaires** destinés à compléter le parcours de l'étudiant, qu'il souhaite une insertion professionnelle ou une poursuite d'études vers des formations de l'enseignement supérieur.

L'alternant est encadré par un tuteur en entreprise et un enseignant à l'IUT. Un plan de formation définit les objectifs à atteindre en entreprise. L'alternant est un salarié. L'alternance Université/Entreprise suit un rythme de deux semaines / deux semaines.

LE “PLUS” COLMARIEN

Une plateforme thermique de tout premier plan contenant des technologies innovantes en termes de production d'énergies. L'efficacité énergétique et l'expertise thermique est au cœur de nos préoccupations !

LES POURSUITES D'ÉTUDES

Les diplômés sont formés pour une insertion professionnelle immédiate mais peuvent également poursuivre leurs études. Deux types de poursuites d'études sont possibles :

- **Poursuites d'études courtes** : licences professionnelles dans le domaine de l'énergie, du génie thermique, du génie climatique ou technico-commercial ;
- **Poursuites d'études longues** : écoles d'ingénieurs, licences puis masters en énergétique ou en thermique par exemple.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Titulaire d'un baccalauréat ou équivalent.

Admission après examen du dossier de candidature et entretien de motivation.

Conclure un contrat d'alternance avec une entreprise. Le contrat peut être signé au maximum 3 mois avant et 3 mois après le début de la formation.

Le candidat n'est admis définitivement dans la formation qu'une fois le contrat d'alternance signé, **dans la limite des 12 places disponibles.**





CANDIDATURE

Le dépôt de candidature doit
être effectué sur
www.parcoursup.fr

Pour plus d'informations
www.iutcolmar.uha.fr



IUT de Colmar

Département Génie
Thermique et Énergie

34 rue du Grillenbreit
BP 50 568
68008 Colmar Cedex

Tél.: +33 (0)3 89 20 61 86
gte.iutcolmar@uha.fr

